



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA COMMUNE DE MOTHERN**  
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU – WISSEMBOURG

Nombre de membres élus : 13  
Membres en fonction : 13  
Membres présents aux points n°1 et n°2 : 09  
Membres présents au point n°3 : 10  
Procuration : 00  
Date de la convocation : 4 octobre 2023  
Secrétaire de séance : Steeve DIETENBECK

**Extrait du registre  
des délibérations du conseil d'administration**

**Séance du 12 octobre 2023 à 19h00**

**sous la Présidence de Madame Isabelle SCHMALTZ, Maire-Présidente**

**Membres présents :** Mmes et M., Isabelle SCHMALTZ, Martine BALL, Florian BUCHMANN (à partir du point n°3), Annette SCHMALTZ, Marie-Jeanne ZIMMERMANN, Agnès KNAUB, Marie-Reine MARTZ, Josiane MEYER, Estelle KOLHEB, Christine MEYER.

**Membres absents excusés :**

Emmanuel NUSSBAUM  
Annette STRIEBIG

**Membres absents non excusés :**

Alexandre ULM

## **1. Désignation d'un secrétaire de séance**

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil d'Administration (CA) du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Il est proposé de confier cette fonction à M. Steeve DIETENBECK.

Le CA du CCAS, après en avoir délibéré :

\* *Désigne* Monsieur Steeve DIETENBECK, comme secrétaire de séance.

***ADOPTE A L'UNANIMITE***

## **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 février 2023**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action sociale, après en avoir délibéré :

\* *Approuve* le procès-verbal de la séance du CA du CCAS du 28 février 2023.

***ADOPTE A L'UNANIMITE***

### **3. Fête des Aînés 2023**

Mme le Maire, Présidente du Centre Communal d'Action Sociale de Mothern, rappelle aux membres du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale que la fête de Noël des Aînés avait lieu un samedi en 2022 (03/12/2022) et propose de revenir à un dimanche en 2023 soit le 03/12/2023.

A cet effet, elle a souhaité réunir les membres du CCAS pour échanger sur l'organisation de la journée.

Mme la Présidente rappelle que la fête des aînés 2022 a été un franc succès.

Concernant le repas, la boucherie/traiteur « Aux Bons Amis » de Mothern a été retenue et plusieurs propositions de repas sont présentées et discutées.

Concernant les animations, plusieurs possibilités sont évoquées (harmonie, jeune fille proposant des chants, Chorale Ste Cécile...). Mme Martine BALL, Adjointe au Maire, contactera les potentiels participants et organisera leurs représentations.

Enfin, il est également proposé de remettre un petit cadeau à toutes les personnes se signalant comme « malades » et ne pouvant se rendre à la salle polyvalente ce jour-là.

Le CA du CCAS, après en avoir délibéré :

\* **Approuve** la date du dimanche 03 décembre 2023 pour la fête des aînés 2023.

\* **Se prononce en faveur** d'une entrée à base de poisson et d'un plat constitué de veau, de gratin et de légumes. Un bretzel pour l'apéritif, un assortiment de fromages et une assiette de dessert accompagneront ce repas. Un cadeau sera remis aux personnes se signalant comme « malades » ne pouvant se rendre à la fête.

\* **Charge** Mme Martine BALL, Adjointe au Maire, de contacter la boucherie/traiteur « Aux Bons Amis » de Mothern sur la base de ce menu afin d'obtenir une offre actualisée.

\* **Dit** que le menu pourra être modifié en fonction de l'offre reçue.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Pour extrait conforme,  
Mothern, le 16 octobre 2023

La Présidente, Maire,  
Isabelle SCHMALTZ



Le secrétaire de séance,  
Steeve DIETENBECK

Acte rendu exécutoire après transmission  
par voie électronique au contrôle de légalité le : 18 octobre 2023  
Et publication électronique sur le site internet de la commune le : 18 octobre 2023